

Aménagements cyclables

AVENUE DU STADE

Méthodologie – Groupe de travail Schéma Cyclable Ville

Découpage du territoire en
« Quartiers »*

Pour chaque quartier

Composition du groupe de travail :
élus, usagers, chargé de mobilité
RLV, techniciens Ville (intégration du
BE pour remontées terrains, contraintes
techniques, lien avec les travaux régie...)

Proposition parcours/tracé pré-identifié

Sous forme cartographique

Visite terrain (à vélo)

- Identification du maillage existant et à développer (où ? Quel type de voie : piste, bande... ?);
 - Identification des points noirs ;
- Identification des aménagements ponctuels nécessaires : « stop-vélos », feux dédiés, etc.
- Pré-analyse technique : faisabilité, autres travaux planifiés (dont voirie...), alertes techniques...

Synthèse sous forme cartographique (linéaires, pictos...)

Diffusion au GT pour avis/réaction

Analyse technique

- Analyse de faisabilité technique et budgétaire : comment et par qui (régie,...) ?
- Définition des priorités, en fonction des possibilités techniques (travaux réalisables par la régie (bande cyclable)), du budget, des plans de charge, du planning autres travaux de voirie, des urgences en matière de sécurité...

Proposition opérationnelle (pour échanges/validation en GT)

Types d'aménagements, (sous forme cartographique)

Priorités, définition budgétaire, calendrier et identification du maître d'œuvre (régie ou non)

QUI ?

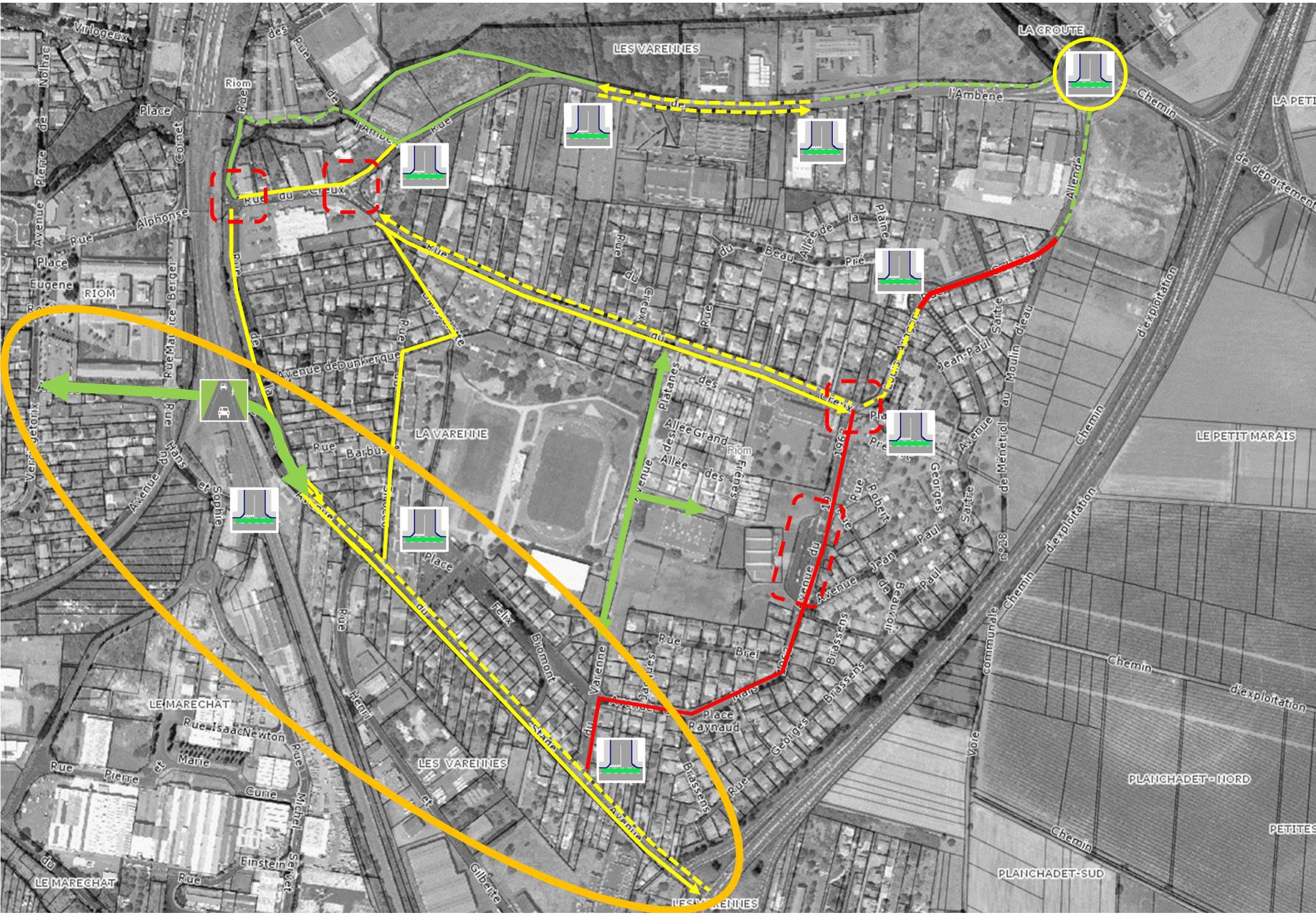
DSTAU/EcoR

Groupe de Travail complet

DSTAU/EcoR (en alternance)

DSTAU (dont BE et Régie) /
EcoR

DSTAU/EcoR

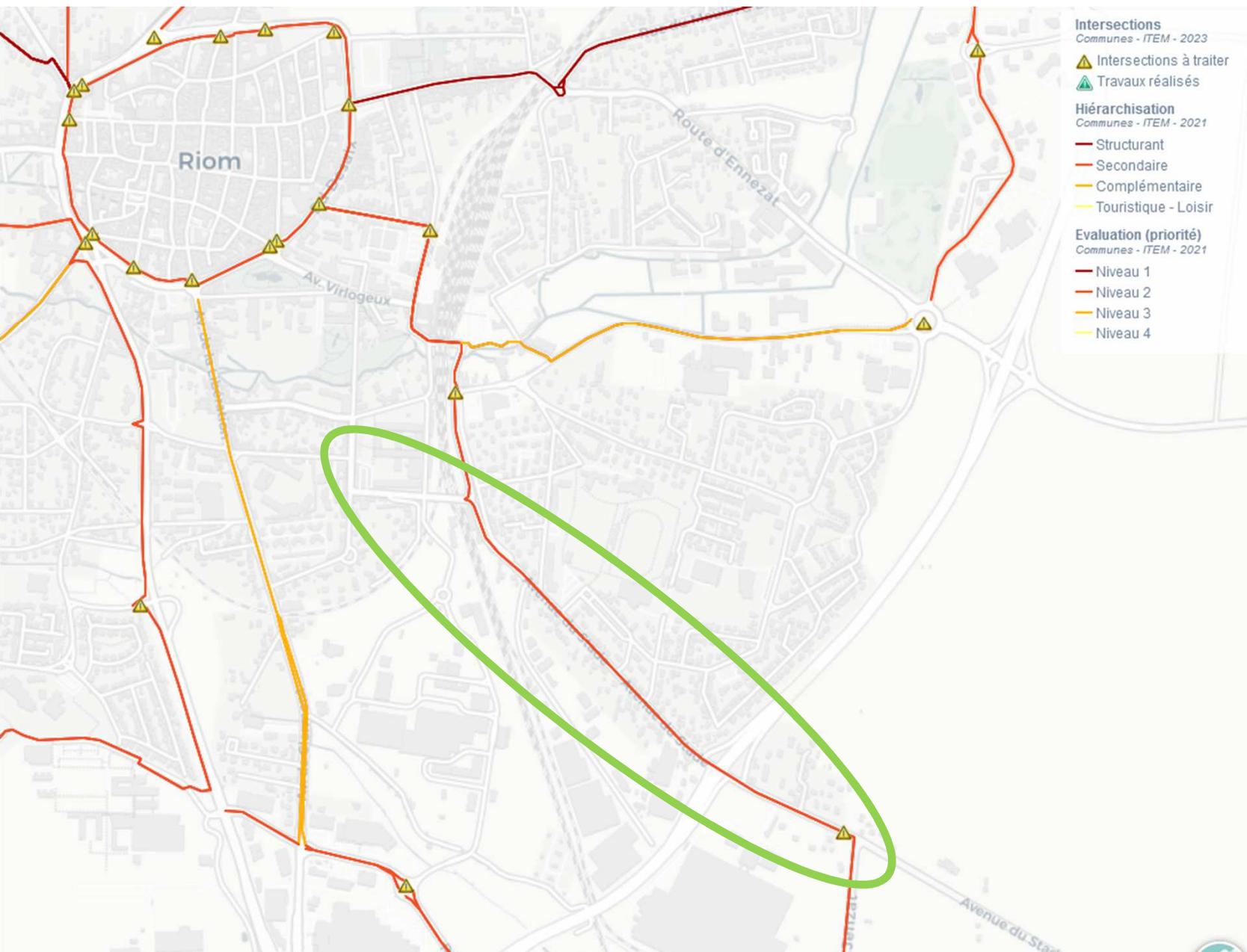


- Bande cyclable existante
- Bande cyclable à créer
- Piste cyclable existante
- Piste cyclable à créer
- Zone 30 : écluses + signal. verticale
- Zone à requalifier/réaménager

- Cheminement doux à conforter/Signaler
- Traitement apaisé/partagé de la voie : « Chaucidou » ou Ecluse + Signalisation lumineuse + priorité vélos
- Intersection/traversée : Peinture vélo + signal. verticale à créer/conforter

Pourquoi l'Avenue du Stade ?

- **Sécurisation d'un axe structurant**, d'une entrée de ville majeure,
- S'inscrit dans une démarche plus globale - « **Porte d'entrée** » de la liaison Riom → Clermont-Fd (Via Gerzat et ZI de Ladoux) :
 - Axe structurant du Schéma cyclable intercommunal de RLV (priorité élevée – niveau 2),
 - CD63 en cours de réflexion pour la sécurisation de ce tracé.
- Lien avec de **nombreux équipements publics** : Stade Emile Pons, Gymnase Jean Zay, Collège Jean Vilar,
- **Lien avec la Gare** (en complément du futur aménagement du quartier Dunkerque),
- **Desserte d'Hermès et BACACIER** → bénéfique à l'image de la Ville et des deux entreprises

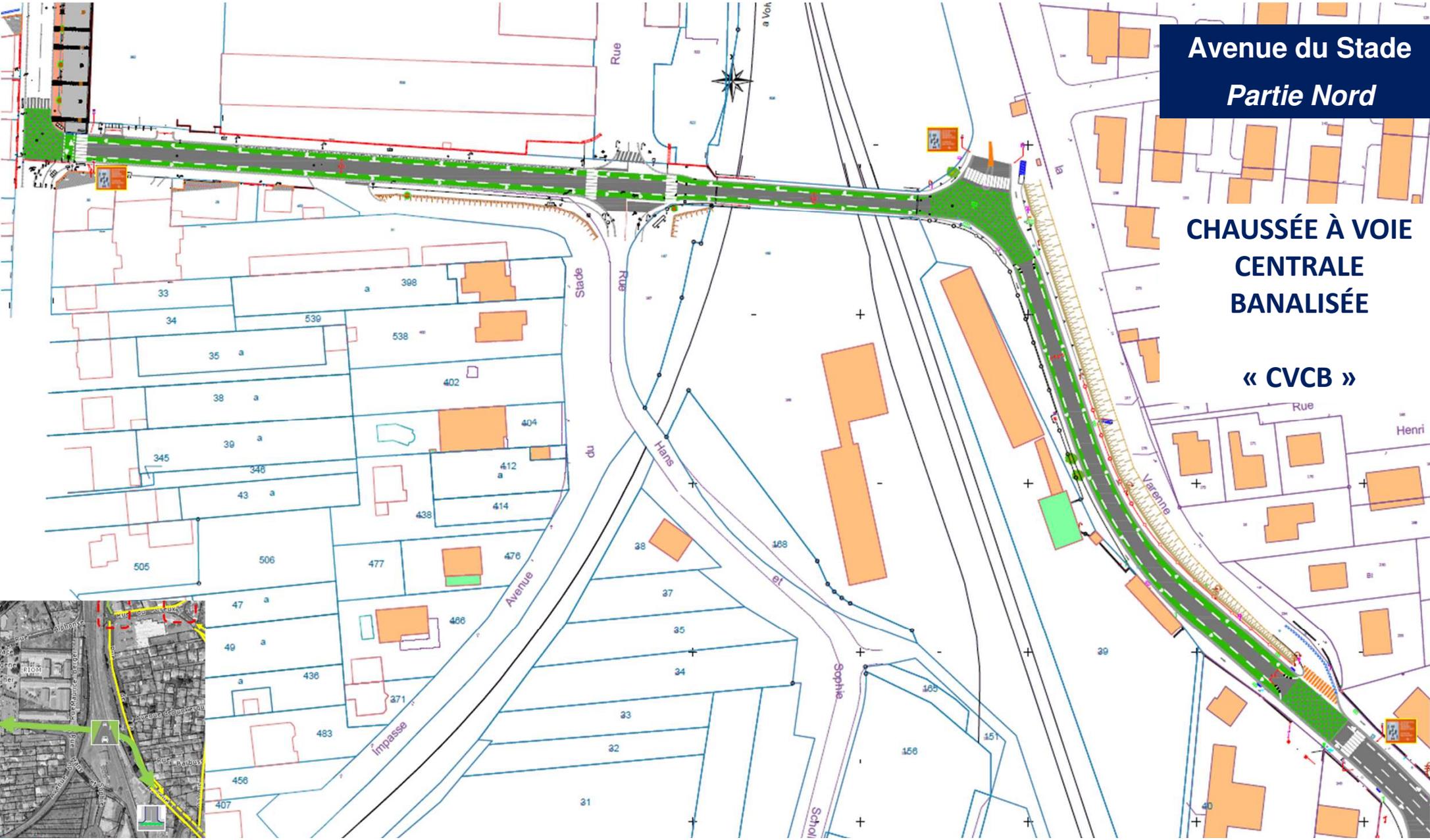
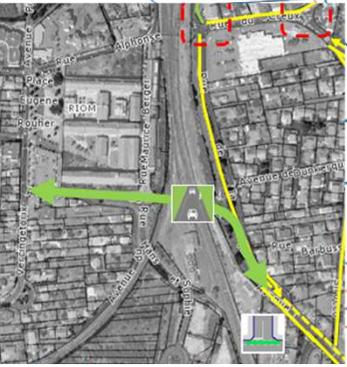


- Identifié comme **axe structurant** du schéma cyclable intercommunal,
- Niveau de **priorité relativement élevé (2)**

**Avenue du Stade
Partie Nord**

**CHAUSSÉE À VOIE
CENTRALE
BANALISÉE**

« CVCB »



Avenue du Stade Partie Nord

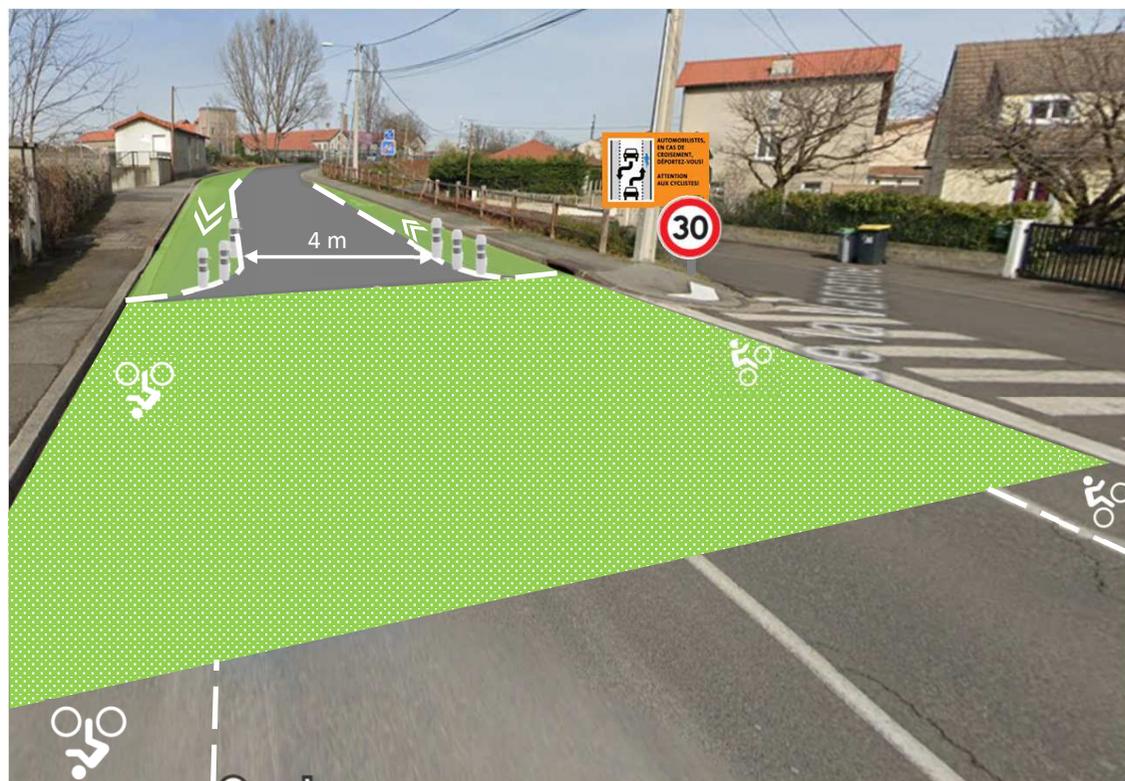


Proposition d'aménagement : Chaussée à Voie Centrale Banalisée (« CVCB »).

- Traversée du pont dangereuse (peu de visibilité, vitesse parfois excessive)
→ nécessité de gérer un apaisement de la circulation visant une cohabitation des usages ;
- Secteur Nord de la Rue dans sa globalité : largeur insuffisante pour conserver une voie double-sens ET intégrer des bandes cyclables
- Aménager un système de **Chaussée à Voie Centrale banalisée – « CVCB »** :
 - 1 chaussée centrale véhicules à moteur (en face à face) sans séparation,
 - 2 bandes cyclables (1 de chaque côté),
 - Principe : Lorsque 2 voitures ont besoin de se croiser, elles se déportent sur les bandes cyclables. Attention, priorité laissée aux vélos !



Avenue du Stade Partie Nord



- **Enjeu :**
 - nécessite une certaine accoutumance à ce dispositif nouveau à Riom (prévoir une communication adéquate).
 - Signalisation verticale très visible indispensable (damier et peinture verte)
- Entrée de la zone de « Chaussée à Voie centrale banalisée » → nécessite un marquage horizontal ET vertical très visible visant notamment le ralentissement des véhicules + **passage en zone 30 km/h**
- Aménager un rétrécissement de la voie pour forcer les véhicules à se déporter vers l'axe de la voie → écluse (x 4)

Proposition d'aménagement : Chaussée à Voie Centrale Banalisée (« CVCB »)
(idem arrivée côté Manufacture des Tabacs, Côté Gare et depuis l'impasse Av. du Stade)



Avenue du Stade Partie Sud

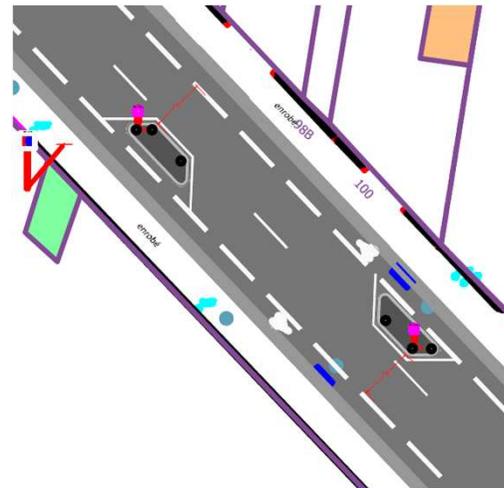
AJOUT D'UNE BANDE CYCLABLE SENS DESCENDANT

Ajout de pictos vélo à
chaque intersection pour
sécuriser les traversées +
système d'écluses visant un
ralentissement automobile



Avenue du Stade Partie Sud

- Bande cyclable existante dans le sens montant
- **Ajout d'une bande cyclable dans le sens descendant**
- **Ajout de systèmes d'écluses (chicanes) : réduction de la vitesse de circulation automobile + maintien de la continuité cyclable.**



Proposition d'aménagement : Bande cyclable descendante

- Nécessite la suppression de 49 places de stationnements

Avenue du Stade Partie Sud



- Solution proposée nécessiterait la **suppression de 49 places de stationnements**
 - **49 places essentiellement dédiées au stationnement résidentiel**

Or :

- Dans le rayon de 200 m ➔ **266 places accessibles en 3 « poches » de stationnement public** (hors places PMR et rues adjacentes)
- Utilisation estimée à hauteur de **20 % (10 places/49) en semaine**
- Chaque propriété longeant l'Avenue possède **au moins 2 places de stationnement (couverte ou extérieure)**

Avenue du Stade
Partie Sud

- Marquer davantage le départ de la Piste Cyclable qui relie Riom à Clermont (via Gerzat et la ZI Ladoux)
- **Marquage au sol → peinture vélo au niveau de l'amorce**
- Suppression du panneau existant car poursuite de la bande créée

Proposition d'aménagement : Bande d'insertion Piste Riom/Ménétrol



Avenue du Stade – En résumé

- **Secteur Nord** : Aménagement d'une **Chaussée à Voie Centrale Banalisée** (réduction vitesse, gestion du manque de largeur de la voie et de la traversée du pont, image intéressante pour l'arrivée d'Hermès, etc.)
 - Signalétique Horizontale ET Verticale importante,
 - Nécessite une communication adéquate.
- **Secteur Sud** : Ajout d'une **bande cyclable descendante et d'un système d'écluses**, en complément de la bande montante (suppression de 49 places de stationnement) + ajout de pictos vélo
 - Prévoir une amorce sur la piste cyclable départementale
 - Nécessite une communication adéquate.
- **1, 5 km de voirie ménagée**
- **Coût total estimé : 45 109,32€ TTC (37 591,10 € HT)**
- **+ Réalisation d'une vidéo de communication (1 430,00 €)**
- **Travaux : Printemps 2023**

